

Communiqué de presse
Mercredi 4 juin 2025, à Erquy

Région et Département créent la SEM Bretagne Armor Pêche

Une nouvelle ambition pour la pêche bretonne se dessine en Côtes d'Armor

Le 24 juillet 2024, Loïg Chesnais-Girard, Président de Région, et Christian Coail, Président du Département des Côtes d'Armor, s'engageaient à coopérer pour faire évoluer la gouvernance et la gestion des ports et criées de Bretagne Nord. Moins d'un an après, ce travail partenarial se concrétise sur le champ halieutique avec la création de la SEM (société d'économie mixte) *Bretagne Armor Pêche*. Département et Région y seront associés à parts égales, au côté de la CCI, exploitant historique, de la Banque des Territoires et de 4 autres banques. Cette participation public/privé au capital de 4 M€ aura pour ambition, d'une part, de garantir un pilotage équilibré par les collectivités et, d'autre part, de coordonner et structurer les investissements nécessaires à la pérennité d'une pêche durable sur ce territoire. La SEM *Bretagne Armor Pêche* devrait être opérationnelle début 2026, via une délégation de service public d'une durée de 10 ans.

Un outil agile et partenarial

Pour structurer cette nouvelle gouvernance de la pêche en Côtes d'Armor, les associés ont souhaité un outil souple et réactif, **au service de l'intérêt général**. Le modèle de la société d'économie mixte est apparu le plus pertinent pour permettre aux collectivités d'être directement impliquées dans les décisions d'exploitation tout en bénéficiant de **l'expérience de la CCI**, délégataire depuis 1970 et qui reste partenaire. La SEM autorise aussi **l'ouverture aux actionnaires privés** -les banques dans un premier temps-, disposés à investir.

Quatre axes prioritaires pour pérenniser l'activité

- > **adapter la gestion aux enjeux halieutiques d'aujourd'hui** : face à la mondialisation de la pêche, au risque de réduction des tonnages et à la volatilité des prix, l'objectif est d'optimiser le modèle économique des ports et de leurs services,
- > **favoriser la valorisation des produits de la pêche**, rendre l'offre plus lisible pour plus de valeur ajoutée dans une logique territoriale d'organisation portuaire et de filière, qui tienne compte de la spécificité de chaque place,
- > **renforcer la coopération et la complémentarité** entre places portuaires, afin d'éviter une concurrence qui se fait au détriment de toute la filière. Des achats peuvent être groupés, les pratiques de tri et les outils de vente mutualisés,

> **intégrer les transitions écologique et énergétique** dans les futurs investissements ainsi que **l'amélioration des conditions de travail** dans les criées.

Répartition du capital de 4 M€ entre public et privé

Région et Département détiendront chacun 35 % des parts, soit 70 % ; la CCI 10 %, la Banque des territoires et les banques privées se répartissent les 20 % restants.

Vers une exploitation coordonnée de toute la Bretagne nord

L'enjeu est d'unir les forces en présence pour **contribuer à la compétitivité et à l'attractivité la pêche** en Bretagne nord tout comme à la vitalité de ce territoire littoral. La création de la SEM constitue aussi une **première étape** vers une exploitation coordonnée de tous les ports de pêche bretons. **À horizon 2028** et après analyse fine des activités et complémentarités de chacune des places, cette gouvernance pourrait être étendue à **Roscoff** et **Saint-Malo**, propriétés de la Région.

Les 7 ports de débarquement des Côtes d'Armor, propriétés du Département

Erquy (5 355 t en 2024),
Saint-Quay-Portrieux - Port d'Armor (4 032 t en 2024),
Tredrez-Locquémeau - port de Locquémeau,
Paimpol - Pors-Even,
Ploubazlanec - Loguivy-de-la-Mer,
Pléneuf-Val-André - Dahouët,
Saint-Cast-le-Guildo.

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, **Christian Coail**, Président du Département des Côtes d'Armor, et **Jean-Claude Balanant**, Président de la CCI des Côtes d'Armor, ont présenté, ce jour, sur le port d'Erquy les contours et objectifs de la future SEM, au côté des représentants des banques partenaires : **Rémi Heurlin** - Banque des Territoires, **Nicolas Thiébaut** - Caisse d'Épargne, **Philippe Renan** - Banque Populaire Grand Ouest, **Maiwenn Abgrall** - Crédit Mutuel Arkéa, et **Jérôme Guiard** - Crédit Agricole.

Ils ont dit :

« La mer est profondément ancrée dans l'ADN des Côtes d'Armor, comme elle l'est pour toute la Bretagne. Elle façonne les activités de tant de femmes et d'hommes, notamment dans le monde de la pêche. Face à des enjeux de compétition internationale, nous posons aujourd'hui, à Erquy, les bases d'une nouvelle ambition pour la pêche costarmoricaine. Cette histoire, nous l'écrirons avec et pour les acteurs du champ halieutique, grâce à l'outil Bretagne Armor Pêche que nous créons avec la Région. Mais notre ambition pour le déploiement d'une stratégie portuaire renouvelée, que nous présenterons à l'assemblée départementale le 23 juin prochain, couvrira également la plaisance. »

Christian Coail, Président du Département des Côtes d'Armor

« À la tête d'une grande région maritime, j'ai à cœur, depuis toujours, de soutenir les pêcheurs et toutes celles et ceux qui travaillent en aval de la filière. Fin 2023, notre choix politique a été d'impulser une nouvelle gouvernance des ports et criées qui jalonnent nos côtes pour que puisse se mettre en place une véritable synergie entre les places. "Un port de Bretagne et plusieurs quais" : c'est ainsi que s'est écrite notre stratégie portuaire, enrichie en 2024 par une nouvelle feuille de route halieutique. Si je suis tant attaché à cette filière non délocalisable, c'est aussi parce qu'elle contribue à notre souveraineté alimentaire et qu'elle rythme le quotidien des territoires littoraux. La pêche a souffert et surmonté de lourdes crises ces dernières années. En tant que collectivités, il est de notre devoir d'aider les professionnels à amorcer les mutations profondes qui, seules, permettront de sauvegarder l'activité. »

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne